



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 31 mai 2022 à 19 H 00 – Mairie de Rombies-et-Marchipont

---

**Présents :** MM. Bernard LEFEBVRE, Jean Robert CLEMENT, Mme Audrey CHARLET, adjoints, MM., Frédéric POIX, Sébastien JAROSZ, Paul DELCOUR, Mme Anastasia VERET, MM. Ghislain BERTRAND, Benoît DUPONT, Grégory DELEPIERRE, Mme Angélique DELHUILLE.

Excusés avec procuration : Mme Françoise ROGER pouvoir à Mme Agnès DOLET, Mme Anastasia VERET pouvoir à Mme Audrey CHARLET.

Excusés sans procuration : Geoffrey ANTIDORMI

Non excusés : Aucun

Secrétaire de séance : M. Bernard LEFEBVRE

Pas de citoyen dans l'assemblée.

Il est demandé à l'assemblée d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2022.

**L'assemblée approuve à l'unanimité des présents.**

### ORDRE DU JOUR

- **Demande d'aide Départementale à la sécurisation de la RD59 en agglomération**
- **Renouvellement de la Convention avec l'Assistance Fourrière Animalière aux Communes**
- **Demande de subvention de la Région pour l'aménagement de l'espace libre partagé**
- **Lancement de l'appel d'offres du lot 2 (agrès, jeux et plantations)**
- **Passage au système informatisé de la gestion de la restauration scolaire voire de la garderie**
- **Informations et questions diverses**

♦ **Vitesse :** Suite au problème récurrent de vitesse excessive notamment sur la RD59 en entrée d'agglomération venant de Quiévrechain, Madame le Maire rappelle que lors de la réunion publique avec les riverains, l'aménagement de chicane envisagé par la voirie départementale n'a pas été retenu en raison de doute sur son efficacité et du coût estimé des travaux. Un plateau surélevé serait proposé comme ralentisseur avec l'aval des services de l'Etat, des riverains et du Conseil Municipal.

Après en avoir discuté, les conseillers votent à l'unanimité la proposition de ce projet et autorise Madame le Maire a déposé un dossier de demande de subvention ASRDA (Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération).

♦ **Concernant la circulation des camions** de grand gabarit, à la demande de M. le Sous-Préfet, un courrier cosigné de M. le Maire de Quiévrechain et de Mme le Maire a été transmis à M. le Préfet pour solliciter un sens unique de circulation des camions concernés (tout camion sortant sur la RD59 emprunterait le carrefour des 4 pavés et la D630 et rentrerait par Rombies-et-Marchipont). Une interdiction de circuler de 22h à 7h a également été demandée.

♦ **Animaux errants** : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler pour une durée de 3ans et ce à-compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 la convention avec la Fourrière Animalière pour la capture, le transport et l'accueil des animaux sur le territoire de la commune qui participe aux frais à hauteur de 0,815€ HT /habitant, tarif révisé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

♦ **Concernant l'aménagement du parc sportif et de détente**, après la sollicitation d'un fonds de concours exceptionnel auprès de Valenciennes Métropole, à l'unanimité le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région pour les jeux.

Il l'autorise également à lancer le marché d'appel d'offres pour le lot : agrès, jeux et mobilier urbain.

De même, un dossier de subvention et un appel d'offres pour les plantations sont validés, ainsi qu'un règlement pour les utilisateurs du parc, règlement susceptible d'être modifié ou complété avec l'avancement des travaux d'aménagement.

♦ **Personnel** : Un contrat aidé « Parcours Emploi Compétences » de 35h pendant un an, est proposé à Mme Gaëlle COTTINET pour un emploi d'agent polyvalent. Voté à l'unanimité.

♦ **Cantine & Garderie** : A la demande de nombreux parents utilisant les services de restauration scolaire et de garderie périscolaire, et après avoir contacté le prestataire informatique de la Commune, la société NFI (Nord France Informatique), Mme le Maire propose d'adhérer au portail famille permettant la réservation et le paiement en ligne de la cantine et de la garderie. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

♦ **Achats de capteurs CO2** : l'Etat participe financièrement à l'achat de capteurs CO2 **en milieu scolaire**. Une subvention de 8€ par élève peut être sollicitée. Recommandés par le Ministère de l'Education Nationale, ces appareils détectent avec précision le dioxyde de carbone (CO2) et permettent aux enseignants, de pouvoir aérer les locaux en cas de dépassement du seuil de CO2 programmé pour lutter contre les contaminations bactériennes et virales. Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à déposer un dossier de subvention qui devrait permettre d'acheter un capteur pour chaque classe.

♦ Une **subvention** supplémentaire de 1 000€ au bénéfice de l'Harmonie Municipale pour son école de musique est votée à l'unanimité.

♦ **Défibrillateur** : Le Conseil a entériné l'achat ou la location selon l'étude budgétaire d'un défibrillateur qui sera mis à disposition du public.

♦ **Divers** :

**Le Bureau de vote** pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 **est ouvert de 8h à 18h**.

La **kermesse des écoles** se déroulera le 18 juin 2022 à partir de 10h.

Il a été décidé de fêter les **Noces d'Orchidée** correspondant à 55 ans de mariage. Celles-ci auront lieu avec les **Noces d'Or, les Noces de Diamant et les Noces de Palissandre** le **dimanche 26 juin 2022** à 11h salle de la Mairie.

**Le Parcours du Cœur** aura lieu le dimanche 3 juillet 2022 rdv salle des Associations à **9heures**

Retrouvez toutes ces informations sur le site [www.rombiesetmarchipont.com](http://www.rombiesetmarchipont.com)

Et pour des infos en direct

Pour être affiché et diffusé auprès de la population le 8 juin 2022

